Courriel: direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION POUR 2023 (TAXES FONCIÈRES, TARIFICATIONS ET COMPENSATIONS GÉNÉRALES)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité ;

Que le rôle général de perception de la municipalité de Saint-Felix-de-Kingsey pour l'année 2023 est maintenant déposé au bureau du soussigné.

QUE je procéderai à l'envoi des comptes taxes dans les délais prévus par la loi.

Que le rôle de perception foncier est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Felix-de-Kingsey, ce 13 janvier 2023

Alexandre Côté Directeur général, greffier-trésorier